

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001130047		1ere Gachée: 15:18 (1) Quantité: 4.00 m3			Date: 24/09/2026 référence commande(2):		reap220926152729		Zone: Transport incompl		
client: 412750 chantier: 279059		CLIENT COMPTANT ASSUJETTI 51520 Recy RENAUT RUE DU QUAI D EMBARQUEME 06.08.51.48.29 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE							Véhicule: M89 8x4 ROUXEL BAC M89 BACO		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle 15:00		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJDER3C330		désignation(6)(8) DESACTIVE		certification		classe d'exposition(3) XF2		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7) S3 Dmax 10	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30			
appellation commerciale DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330											
Propriétés particulières spécifiées											
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION					DESACTIVANT BLEU FIBRES SYNTHETIQUES PRE 5480/4700 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140				NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:											
signature:											

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1